



APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS) SÉLECTION DE FIRMES/CABINETS

NOM DU PAYS : BURUNDI

NOM DU PROJET : PROJET POUR L'EMPLOI ET LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE (PRETE)

N° du projet : P177688

N° de Don : IDA- E-2650-BI

INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT : Traduction et illustration du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du PRETE sensible aux VBG/EAS/HS

N° DE REFERENCE (selon le Plan de Passation des marchés dans STEP) : BI-ADB-521098-CS-CQS

La République du Burundi a obtenu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique (PRETE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **« Traduction et illustration des outils de mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) sensible aux VBG/EAS/HS pour le Projet « PRETE ».**

Les services de consultants (« les services ») visent à appuyer le PRETE à se doter des outils de communication/de sensibilisation facilitant la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes, lequel MGP est sensible aux VBG/EAS/HS.

Pour y parvenir, le Cabinet aura pour mission la traduction en kirundi et en français des outils du Mécanisme de Gestion des Plaintes sensible aux EAS/HS. Il aura aussi à faire des illustrations par des images, le MGP sensible aux EAS/HS produit au profit du personnel de l'Unité de Gestion du Projet et à toutes les parties prenantes qui en exploiteront pour la bonne mise en œuvre des



Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie



www.prete.bi

activités du projet dans toutes ses composantes. Après approbation des spécimens des livrables, le Cabinet fera aussi la multiplication desdits outils. Les tâches qui seront réalisées par le Cabinet sont bien détaillées dans les Termes de Référence.

La durée de la mission du Consultant est de quatre (04) semaines calendriers.

Les termes de référence détaillés (TdR) pour la mission peuvent être obtenus sur le site Web du Projet et à l'adresse indiquée ci-dessous.

L'Unité de gestion du PRETE invite maintenant les cabinets de consultants éligibles ("Consultants") à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services.

Les critères de qualification du Cabinet sont :

- ✓ Être une maison de production d'arts graphiques ;
- ✓ Avoir une expérience prouvée d'au moins 3 ans en illustration ;
- ✓ Avoir réalisé au moins trois (03) illustrations de différents documents dont un (01) MGP ;
- ✓ Disposer des experts compétents pour la mission ;
- ✓ Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires dans des projets financés par la Banque Mondiale.

NB : Les experts clés ne seront pas toutefois évalués au stade de la présélection.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de septembre 2023 (« Règlement »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC), énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés et conformément aux critères exigés au regard des Termes de référence de la mission.



Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie

B



www.prete.bi

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, du Lundi au Vendredi de 9 heures à 17 heures (heure locale).

Les manifestations d'intérêt **rédigées en Français** doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par e-mail au plus tard **le 17 février 2026 à 16 heures, heure de Bujumbura avec la mention : « Réponse à l'Avis de Sollicitation de Manifestations d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet pour la traduction et l'illustration du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du PRETE sensible aux VBG/EAS/HS ».**

À l'attention de : Mme Béatrice NZEYIMANA, Coordonnatrice du PRETE
Immeuble La Tulipe, Bureau du projet PRETE
1, Rue Inkondo, Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura, Burundi
Tél : +257 22 21 16 68
Courriel : bnzeyimana@prete.bi avec copie obligatoire à gnyiyongabo@prete.bi et jcbigirindavyi@prete.bi.
Site Web: www.prete.bi

Pour publication

Madame Béatrice NZEYIMANA
Coordonnatrice du PRETE



Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie



www.prete.bi